



Réunion publique : jeudi 13 octobre 2022

Sujets évoqués lors des échanges avec les participants

- 1/** Penser dans la réflexion aux stationnements pour les vélos cargo
- 2/** La limitation de la vitesse automobile peut être un premier choix, simple à mettre en place, mais il ne peut être considéré systématiquement comme une solution à toutes les situations car il est souvent préférable de l'accompagner par d'autres dispositifs (bande ou aménagement cyclable...)
- 3/** La CCBSA en collaboration avec la Région AURA, le Conseil Départemental de la Haute-Loire et la Ville de Brioude réfléchissent, en ce moment et ensemble, aux problèmes de mobilité et de partage des voies de circulation sur le territoire. Les compétences diffèrent selon les collectivités (routes nationales, départementales ou communales), il s'agit d'un projet construit ensemble mais qui sera réalisé selon des calendriers distincts.
- 4/** Le bien vivre ensemble sur les voies de circulation doit permettre ; de sécuriser les cyclistes, de réduire la vitesse des voitures qui partagent la route avec les vélos mais aussi d'éduquer les cyclistes (pas de circulation sur les trottoirs...)
- 5/** L'étude réalisée prend en compte la prospective de la Ville de Brioude (PLUI, étude en cours sur le commerce, projet de relocalisation de la maison de la petite enfance...)
- 6/** Les ateliers participatifs qui seront proposés fin novembre – début décembre permettront de travailler sur différents sujets :
 - Différents scénarii pour relier 2 points
 - Plusieurs variantes pour un même trajet
 - Les stationnements (lieu et type)
 - Les actions connexes (animations, communication...)
 -
- 7/** Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) permettra de phaser les aménagements (court – moyen ou long terme) en fonction de l'importance des travaux et de leur coût.
- 8/** La mise en place de signalisation peut être un aménagement simple et efficace : rappel des distances de dépassement, pictogramme de vélo au sol de façon rapprochée et régulière.
- 9/** Rien n'impose que les pistes cyclables soient réalisées en revêtement imperméable mais les coûts de fonctionnement risquent d'être conséquent.
Les bandes cyclables sont réalisées sur la chaussée donc sur un revêtement imperméable.
- 10/** La création d'un lieu entièrement dédié aux activités de sport-nature serait une bonne idée à Brioude.
- 11/** Il ne faut pas oublier les autres modes de déplacement doux dans la réflexion, les trottinettes sont de plus en plus nombreuses sur le territoire.
- 12/** La vision des enfants est importante dans le cadre de cette réflexion. La période à laquelle l'enquête a été réalisée (juin- juillet) n'a pas permis de recueillir beaucoup de témoignage de leur part. L'accès aux écoles doit être amélioré. Ce point sera travaillé lors des ateliers participatifs.
- 13/** Le remblais utilisé sur les chemins ruraux empêche la circulation des vélos.